

## DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

Marianne ODEON, comédienne, et Octave LABARRE, avocat, sont mariés depuis dix ans. Très occupés par leurs activités professionnelles respectives, ils n'ont jamais eu d'enfant.

Au cours de l'été 2004, Marianne annonce à Octave qu'elle est enceinte, et qu'elle souhaite divorcer: elle a fait la connaissance d'un acteur en vogue, Philippe TAPS, avec lequel elle désire se remarier.

Octave est très réticent devant la perspective d'un divorce. Mais Marianne se montre très persuasive, et ce d'autant qu'elle a lu dans le journal intime de son mari qu'il avait noué depuis quelques mois une relation passionnelle avec une jeune stagiaire, Mireille LAROBÉ.

Au mois d'avril 2005, Marianne met au monde un petit garçon qu'elle déclare sous le prénom de Roméo. Elle est bien décidée à élever son fils seule, d'autant que le juge l'a autorisée, depuis octobre 2004, à ne plus vivre sous le même toit qu'Octave: d'ailleurs, celui-ci se désintéresse désormais totalement de sa petite famille, et ne souhaite en aucun cas que le petit Roméo lui soit rattaché.

Le désintéret d'Octave ne préoccupe pas Marianne dans un premier temps; mais, au bout de quelques mois, elle s'inquiète du fait que celui-ci reste injoignable. Elle apprend que, dans le cadre d'« Avocats sans frontières », il s'est rendu en mission au Darfour, où sévit une guerre civile dévastatrice. Personne ne sait ce qu'il est devenu.

Imaginez les questions juridiques que peuvent soulever ces divers événements, et apportez les réponses appropriées.